

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 91 (1946)  
**Heft:** 6

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

Pour la Suisse :  
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—  
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :  
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—  
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

---

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

---

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

---

## Répondons aux antimilitaristes

---

Il y a toujours eu et il y aura vraisemblablement toujours des antimilitaristes, ce qui ne signifie pas qu'il faille les laisser agir à leur guise et se borner à démentir leurs allégations les plus mensongères. Le mal qu'ils font, non pas à l'armée seulement envers laquelle ils manifestent une hostilité avouée, mais au pays qui par esprit de liberté, inconscience ou faiblesse, tolère leurs coupables agissements, nous fait un devoir de limiter leur activité.

En attaquant l'armée, qu'on a probablement baptisée « La grande muette » parce qu'elle ne répond jamais aux attaques dont elle est l'objet, les antimilitaristes ne cherchent qu'à éloigner un obstacle *momentanément* gênant, afin d'atteindre d'autres buts. Il est donc indispensable de déjouer leurs plans et de les combattre par une action offensive visant avant tout à éclairer l'opinion publique, car la crédulité de notre peuple, si l'on en juge par les bobards qu'on lui fait avaler est illimitée et risque de l'entraîner dans un abîme semblable à celui dans lequel ont sombré des pays occupés par un dominateur quelque soit son genre.